

GROUPE CRIT

Société anonyme au capital de 4 050 000 euros
6 rue Toulouse Lautrec 75017 PARIS
622.045.383 RCS Paris

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2024 RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

L'Assemblée Générale Mixte annuelle de Groupe CRIT s'est tenue le vendredi 7 juin 2024 à 10 heures 30.

- nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance : 57
- nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO hors résolution n°3 et AGE) : 8 090 140
- nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO hors résolution n°3 et AGE) : 13 616 176
- nombre d'actions présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO, résolution n°3 uniquement) : 8 987 703
- nombre de voix présentes, représentées ou ayant voté par correspondance (en AGO, résolution n°3 uniquement) : 15 411 302
- nombre d'actions composant le capital et disposant du droit de vote : 10 539 360

Toutes les résolutions ont été adoptées.

Résolution	Total de voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Pour		Contre		Abstentions
				Voix	%	Voix	%	Voix
	RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE							
1	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
3	Affectation du résultat et fixation du dividende							
	15 411 302	8 987 703	85,28%	15 411 302	100%	-	-	-
4	Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés – Constat de l'absence de convention nouvelle							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
5	Approbation de l'ensemble des éléments de rémunération versés ou attribués aux mandataires sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
6	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Mme Nathalie JAOUÏ, Présidente Directrice							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-

7	Approbation des éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à Mme Karine GUEDJ, Directrice Générale Déléguée							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
8	Approbation de la politique de rémunération de la Présidente Directrice Générale							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 181 597	96,81%	434 579	3,19%	-
9	Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 181 597	96,81%	434 579	3,19%	-
10	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
11	Nomination de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité d'auditeur de durabilité							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 511 838	99,23%	104 338	0,77%	-
12	Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 142 743	96,52%	473 433	3,48%	-
	RESOLUTIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE							
13	Autorisation à donner au Conseil en vue d'annuler les actions rachetées par la société							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-
14	Délégation de compétence à donner au Conseil pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques et/ou primes							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 615 496	100%	680	-	-
15	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec maintien du droit préférentiel de souscription							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 369 501	90,84%	1 246 675	9,16%	-
16	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public à l'exclusion des offres visées au 1° de l'article L411-2 du Code monétaire et financier et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 216 482	89,72%	1 399 694	10,28 %	-
17	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1° de l'article L411-2 du Code monétaire et financier							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 218 858	89,74%	1 397 318	10,26 %	-
18	Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 271 483	90,12%	1 344 693	9,88%	-

19	Délégation à donner au Conseil pour augmenter le capital dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 368 821	90,84%	1 247 355	9,16%	-
20	Délégation de compétence à donner au Conseil pour procéder à des émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 574 375	99,69%	41 801	0,31%	-
21	Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue d'attribuer gratuitement des actions aux membres du personnel salarié (et/ou certains mandataires sociaux)							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	12 357 742	90,76%	1 258 434	9,24%	-
22	Pouvoirs pour les formalités							
	13 616 176	8 090 140	76,76%	13 616 176	100%	-	-	-